

CONCOURS EN SALLE 18mètres

Sélectif pour le Championnat de France Salle et pour le Championnat de France Salle Para-Tir à l'arc

Samedi & Dimanche 2/3 Novembre 2024

au Gymnase Spinosi de Montpellier

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024 – APRES-MIDI // 1^{er} DEPART (Ouvert à tous, valide et para-archerie)

13h00 Ouverture du Greffe et Contrôle du matériel

13h40 Échauffement (3 volées) sur blasons à la distance suivi des tirs qualificatifs 2x10 volées de 3 flèches (Rythme AB/CD ou AB si peu de participants)

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024 – MATIN // 2^{ème} DEPART (Ouvert à tous, valide et para-archerie)

8h00 Ouverture du Greffe et Contrôle du matériel

8h40 Échauffement (3 volées) sur blasons à la distance suivi des tirs qualificatifs 2x10 volées de 3 flèches (Rythme AB/CD ou AB si peu de participants)

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024 – APRES-MIDI // 3^{ème} DEPART (Ouvert à tous, valide et para-archerie)

13h00 Ouverture du Greffe et Contrôle du matériel

13h40 Échauffement (3 volées) sur blasons à la distance suivi des tirs qualificatifs 2x10 volées de 3 flèches (Rythme AB/CD ou AB si peu de participants)

17h30 Remise des récompenses

TARIFS

JEUNES (jusqu'à U18)	8€	2 départs 14€
ADULTES (à partir de U21)	10€	2 départs 18€

INSCRIPTIONS AVANT LE 31 OCTOBRE

Modalités d'inscription :

Merci de nous envoyer votre inscription à inscription-competition@montpellier-arc-club.com avec ces informations :

- Nom, Prénom.
- Club.
- Catégorie.
- Numéro de Licence.
- Départ(s).
- Latéralité (Gaucher ou Droitier).
- Blason : Trispot ou Entier (blason de 40cm ou 60cm pour les benjamins/U13 et minimes/U15).

Para-tir à l'arc : lors de votre inscription, précisez vos conditions particulières de tir (en accord avec votre carte de classification), ainsi que votre distance de tir et la taille du blason. En l'absence d'informations, l'archer tirera dans les mêmes conditions que les valides. Votre carte de classification devra être présentée au Greffe.

Chaque archer devra présenter **sa licence ou un justificatif d'identité** (CNI, Passeport) lors du passage au Greffe. Sur place, une **buvette** proposera des sandwiches et des boissons.

Une **tenue de sport** ou tenue de club, ainsi que des **chaussures de sport** sont obligatoires.

Droit à l'image : Lors de la manifestation des photos seront prises et, pour certaines, seront visibles sur notre site internet et les réseaux sociaux du Montpellier Arc Club à des fins de communication et de présentation. Les archers qui ne souhaitent pas y figurer doivent signaler leur opposition au greffe.

ARBITRAGE

Jean-Jacques BERDOUX (Responsable), Thierry BROUCKE